

Procès-verbal

1^{ère} assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Loretteville, le mardi 5 janvier 2021 à 19h00, par Visioconférence

Étaient présents :

Madame Pauline Rochette	Présidente
Madame Christiane Tanguay	Trésorière
Madame Linda Bouchard	Secrétaire
Madame Nancy Beaupré	Administratrice et présidente d'assemblée
Madame Lyse Pelletier	Administratrice
Monsieur Jean-François Picard	Administrateur

Étaient également présents

Monsieur Raymond Dion	Conseiller municipal, district Loretteville- Les Châtel
Monsieur Denis Bergeron	Conseiller en consultations publiques
Monsieur Alfred Martel	
Madame Marie-Christine Fortin	Secrétaire de rédaction

Étaient absentes :

QUORUM

Le quorum est atteint.

Outre les personnes nommées précédemment, 1 citoyen assiste à la rencontre.

Ordre du jour tel qu'adopté

21-01-01	Ouverture de l'assemblée	19h00
21-01-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19h05
21-01-03	Présentation de M. Alfred Martel : Revitalisation de la rue Racine	19h10
21-01-04	Période d'information du conseiller municipal	20h00
21-01-05	Questions et commentaires du public	20h10
21-01-06	Adoption du procès-verbal de la rencontre du 1 ^{er} décembre 2020 <i>Remis à la prochaine rencontre</i>	
21-01-07	Fonctionnement du conseil a) Suivi du budget : <i>Remis à la prochaine rencontre</i> b) Résolution pour le paiement des travaux de la secrétaire c) Correspondance : <i>Remis à la prochaine rencontre</i>	20h20
21-01-08	Varia	20h25
21-01-09	Date de la prochaine réunion et levée de l'assemblée	20h30

- 21-01-01 Ouverture de l'assemblée**
Mme Pauline Rochette propose l'ouverture de l'assemblée à 19 h 20 et introduit le principal sujet de la rencontre : la revitalisation de la rue Racine. Elle présente aussi M. Alfred Martel qui vient faire une présentation à ce sujet au conseil de quartier de Loretteville.
- 21-01-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Par une proposition de Mme Linda Bouchard appuyée par Mme Nancy Beaupré, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
- 21-01-03 Présentation de M. Alfred Martel : Revitalisation de la rue Racine**
M. Alfred Martel mentionne qu'à travers les années, plusieurs études ont été effectuées concernant les activités de la rue Racine. Son constat est que les gens sont peu informés, ne connaissent pas les programmes disponibles ni la façon d'y adhérer. Il existe 2 programmes disponibles : un programme de rénovation des façades pour les commerçants et bâtiments de la rue Racine et un programme qui touche les bâtiments patrimoniaux (zone du Vieux-Loretteville). M. Raymond Dion explique que ces programmes ont été initiés en 2006. M. Martel souhaiterait que la Ville distribue une brochure aux commerces situés dans la zone de la rue Racine afin de faire la promotion de ces programmes et donner davantage d'informations sur les processus pour en bénéficier.
- M. Martel s'informe auprès de M. Dion pour savoir s'il y avait déjà eu une SDC (société de développement commercial) dans le secteur de Loretteville. La réponse de M. Dion est que, bien qu'il y ait eu quelques tentatives par le passé de regrouper les gens d'affaires du secteur, dont une SDC L'Ormière-Racine, il n'y a jamais eu de SDC dans le secteur.
- Quelques suggestions de M. Martel pour revitaliser le secteur:
- Spectacle sons et lumières organisé sur le site des Chutes Kabir-Kouba
 - Murale sur la rue Racine
 - Rendre disponible un local pour permettre aux artisans locaux de vendre leurs produits
 - Entre la rue des Ursulines et la rue Martel : beaucoup de béton, pas assez de fleurs (entre le trottoir et les bâtiments)
 - La caserne de M. Bégin : ajouter 2 étages de logement sur le bâtiment
 - Conserver une architecture en accord avec le patrimoine du quartier
 - Éclairer le toit de l'église et de l'institut Saint-Louis
- M. Martel aimerait que le conseil de quartier lance des perches et contacte certains commerçants pour les informer des programmes et les motiver à devenir des acteurs de la revitalisation du secteur.

Mme Christiane Tanguay suggère que lors de l'AGA, le conseil de quartier aborde le sujet de la revitalisation de la rue Racine et invite les gens d'affaires de Loretteville pour susciter leur intérêt.

M. Martel va envoyer un document qu'il a préparé à Mme Pauline Rochette.

M. Raymond Dion s'engage à transmettre au conseil de quartier toutes les informations à jour concernant les programmes disponibles (programme de rénovation des façades pour la rue Racine et programme pour les bâtiments patrimoniaux) et les règlements de zonage.

Suite à la présentation, Mme Pauline Rochette suggère que le conseil de quartier tiene une rencontre de travail concernant la revitalisation de la rue Racine et l'implication éventuelle du conseil de quartier dans ce dossier.

21-01-04 Période d'information du conseiller municipal

M. Raymond Dion n'aborde pas d'autres sujets que la revitalisation de la rue Racine.

Questions pour M. Raymond Dion

M. Denis Bergeron demande à M. Dion un suivi concernant le projet de construction de tours à logements, situé sur Louis IX. M. Dion explique que le promoteur a modifié son projet initial et que le promoteur devrait éventuellement le présenter au conseil de quartier dans le cadre d'une demande d'opinion.

21-01-05 Questions et commentaires du public

Pas de question.

21-01-06 Adoption du procès-verbal de la rencontre du 1^{er} décembre 2020

Remis à la prochaine rencontre.

21-01-07 Fonctionnement du conseil

a) Suivi du budget

Remis à la prochaine rencontre.

M. Denis Bergeron informe le conseil de quartier que les chèques pour le fonctionnement du conseil de quartier sont prêts et devraient être acheminés par courrier bientôt.

b) Résolution pour le paiement des travaux de la secrétaire

Résolution CA-21-01

Sujet : Paiement des travaux de la secrétaire de rédaction

Sur proposition de Mme Nancy Beaupré, appuyée par Mme Lyse Pelletier, il est résolu que le Conseil de quartier de Loretteville autorise un paiement de 120\$ à Mme Marie-Christine Fortin pour la rédaction du procès-verbal de la séance du 5 janvier, pour la mise à jour de

l'outil de suivi OneNote et pour la rédaction de la demande de subvention pour la mobilisation pour la sécurité routière; sur réception des documents.

c) Correspondance

Remis à la prochaine rencontre.

M. Denis Bergeron confirme au conseil de quartier que l'assurance responsabilité a été renouvelée.

21-01-08 Varia

a) Demande du conseil de quartier Deschatels (M. Lefèvre)

Mme Pauline Rochette a été contactée par M. Lefèvre du conseil de quartier Deschatels pour savoir si le conseil de quartier de Loretteville accepterait se joindre à lui pour dénoncer le fait que l'arrondissement a reçu très peu d'argent dans le cadre du plan quinquennal, sous forme d'un article dans un journal.

Les membres du conseil de quartier de Loretteville sont d'accord pour discuter davantage avec le conseil de quartier Deschatels afin de mieux définir l'intervention.

b) Table de concertation vélo

La prochaine rencontre de la Table de concertation vélo se tiendra le 25 janvier prochain. Mme Lyse Pelletier suggère de faire un résumé des rencontres auxquelles elle et Mme Nancy Beaupré ont assisté lors de la prochaine rencontre du conseil de quartier.

21-01-09 Date de la prochaine réunion et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre du conseil de quartier est prévue pour le mardi 2 février prochain à 19h00.

Par une proposition de M. Jean-François Picard appuyé par Mme Christiane Tanguay, la séance est levée à 20h50.

Pauline Rochette, Présidente

Linda Bouchard, Secrétaire